



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTERIM

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu l'arrêté n°01/2025 en date du 17 juin 2025 portant organisation des services départementaux,
Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant le départ en retraite depuis le 1^{er} mai 2025 de monsieur Pascal Denaes, directeur de la maison du Département et aménagement territorial du Boulonnais,

ARRÊTE :

Article 1 :

À compter du 1^{er} septembre 2025, madame Nadège Ombrouck est chargée des fonctions, par intérim, en tant que directrice de la maison du Département aménagement et développement territorial du Boulonnais - pôle aménagement et développement territorial.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Arras, le 8 août 2025
Pour le Président du Conseil départemental,

Signé électroniquement par
Adeline PENEZ-HANNEDOUCHE, par délégation de
Caroline MEZIERE
Directrice adjointe des ressources humaines